

ACTUALITÉS

La sécurité des personnes
et des biens en priorité

Élections : en cas
d'absence, pensez
à la procuration

Solidarité Ukraine

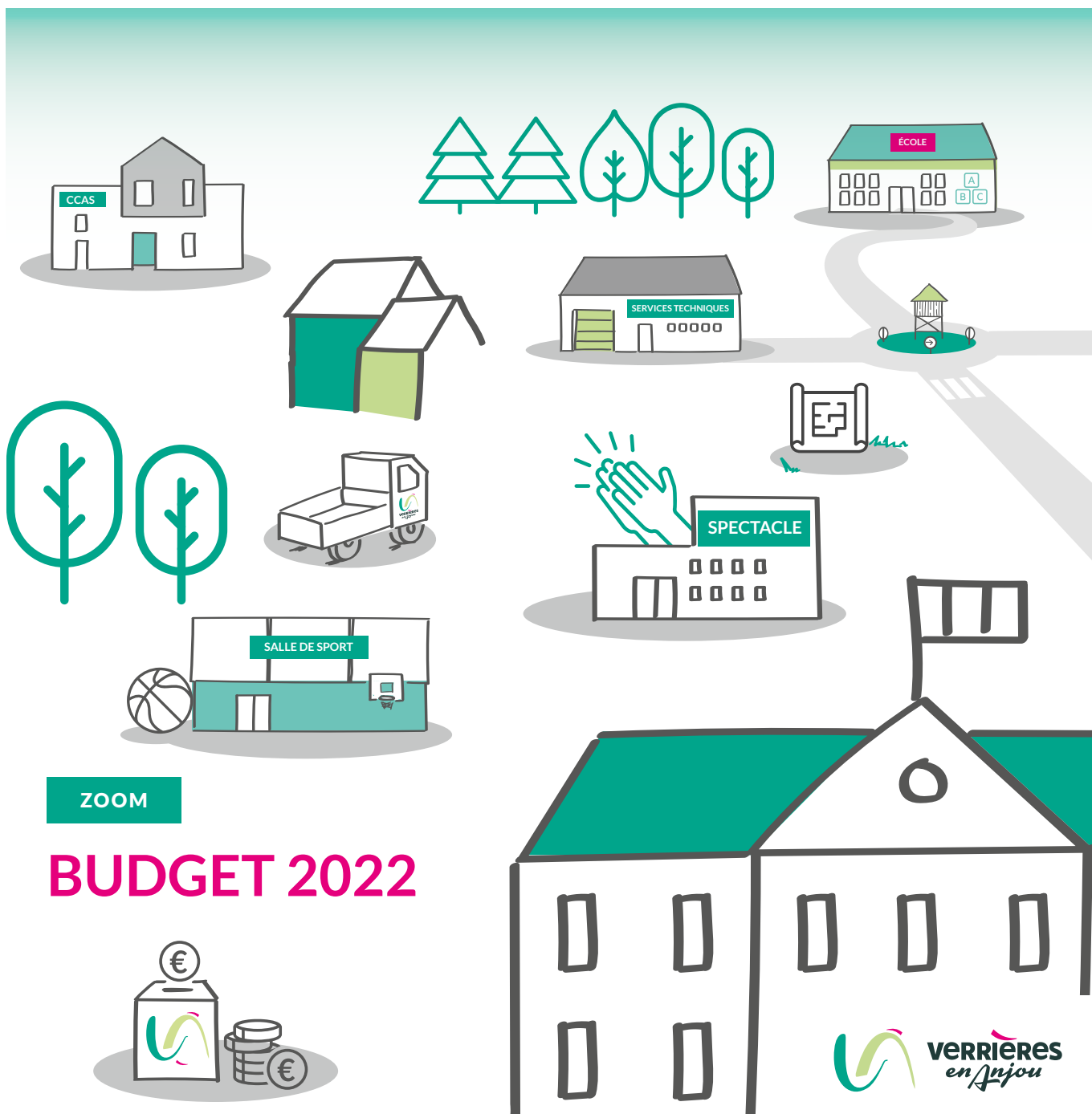
VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des
associations verroises



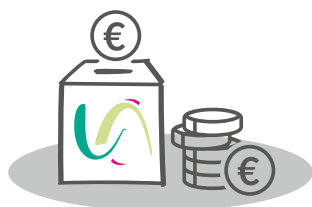
FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

N° 34 | Avril 2022



ZOOM

BUDGET 2022



VERRIÈRES
en Anjou

AVRIL 2022



SOMMAIRE

4..... **AGENDA**
Avril > Mai 2022

6-8 **ACTUALITÉS**
Élections : en cas d'absence, pensez à la procuration
La sécurité des personnes et des biens en priorité
Remaniement au Conseil municipal
Solidarité Ukraine

9 **SOCIAL**
Le vote des personnes handicapées
Zoom sur le Comité départemental handisport 49
L'étape sylvanaise recherche de nouveaux bénévoles

10 **SPORT**
Retour sur le semi-marathon

11-15 **ZOOM**
Budget 2022

16-17 **CULTURE**
Littéralement sport, 2 services et 3 manifestations au programme

18 **URBANISME**
Quartier Vendange Baronnerie : le point sur les travaux à Verrières
Façonner l'entrée de secteur : deux résidences imbriquées

19-21 **VIE ASSOCIATIVE**
Des nouvelles des associations verrieroises

23 **TRIBUNE LIBRE**
Libre expression politique



FOVeA, Magazine d'information
de Verrières en Anjou

Directeur de la publication : François Gernigon

Rédaction : Xavier Ferreira dos Santos, Responsable
service communication

Contact : communication@verrieres-anjou.fr
Crédits Photos : Commune de Verrières en Anjou,
Freepik, Gérard Marteau, Photo Club Déclic 49,
S.Faguer, Alter, Alain Pellerin

Design graphique : MB
Impression : Setig-Abelia
Imprimé à 4 100 exemplaires
sur papier certifié PEFC
ISSN2823-3883



ÉDITO



François Gernigon, maire de Verrières en Anjou, Geneviève Stall maire déléguée de Saint Sylvain et Jean-Pierre Mignot maire délégué de Pellouailles lors du Conseil municipal du 22 mars dernier.

Un printemps entre espoir et vigilance

Avec la suppression de l'obligation du port du masque et l'arrivée du printemps, tout pourrait laisser croire que nous sommes, enfin, revenus à la vie d'avant. Malheureusement, l'actualité nous ramène à la réalité et nous oblige, encore, à la vigilance.

Vigilance, car l'épidémie de COVID 19 n'est pas terminée. Les contaminations repartent à la hausse. Oui, nous pouvons retirer le masque et revoir les sourires de nos amis, nos voisins ou nos collègues de travail mais non, nous ne pouvons pas arrêter les gestes barrières. Se laver les mains, tousser dans son coude, respecter une distance entre nous et éviter de se serrer la main doivent rester des réflexes nécessaires pour éviter une nouvelle vague de restrictions. Nous avons commencé à retrouver une vie normale, alors restons vigilants.

Mais, comment parler de vie normale en voyant la guerre en Ukraine ? Voilà maintenant plus d'un mois que le pays a été envahi et que les combats font rage. Des millions d'Ukrainiens ont fui leur pays et les réfugiés commencent à arriver en France. Sur Verrières, la solidarité s'organise. Nous avons, avec les commerçants, mis en place des permanences afin de collecter des produits d'hygiène qui seront d'une grande utilité pour ces réfugiés qui ont tout perdu. Nous continuerons à organiser ces permanences tant que cela sera nécessaire afin de venir en aide à nos amis Ukrainiens. Nous savons pouvoir compter sur votre générosité. Le Conseil municipal a également voté une subvention exceptionnelle de 2 000 € pour l'Ukraine.

Un Conseil municipal qui a accueilli, le 22 mars dernier, Thibault Tavernier, installé en remplacement de Lucie Jonchère, appelée à une nouvelle aventure professionnelle dans le sud de la France, que nous remercions pour son action et à qui nous souhaitons la meilleure des réussites dans son nouveau projet.

Toujours le 22 mars, nous avons voté le budget primitif 2022 de la commune, dont vous découvrirez dans le dossier de ce mois-ci les chiffres à retenir.

Sans oublier bien sûr les événements qui se profilent, notamment au Château à motte lors des vacances d'avril avec la traditionnelle chasse aux œufs, de retour après deux ans d'absence. Nous espérons vous y voir nombreux !

En attendant, restons vigilants et solidaires tous ensemble.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

MAIRIES



Place de la mairie
Saint Sylvain d'Anjou



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale
Pellouailles les Vignes



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h



Ouverture de l'agence postale de la mairie de

Pellouailles les Vignes du lundi au vendredi

de 14h45 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h

François Gernigon
maire de Verrières
en Anjou

Geneviève Stall,
maire délégué
de Saint Sylvain
d'Anjou

Jean-Pierre Mignot,
maire délégué
de Pellouailles les
Vignes

En cas d'urgence et, uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, une astreinte téléphonique est mise en place au : 06 71 59 52 18

Avril > mai 2022

Le port du masque et la présentation du pass vaccinal sont soumis aux directives gouvernementales

AGENDA MUNICIPAL

AGENDA ASSOCIATIF



MERCREDI 13 AVRIL Ciné Goûter 4+

Du cinéma pour les plus petits, suivi d'un goûter à partager. Partez à la découverte de la famille, au travers de plusieurs courts-métrages.

16h - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 4 ans

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr



SAMEDI 16 AVRIL Atelier greffe proposé par les membres de l'association des croqueurs de pommes

Avril correspond à l'époque du greffage. Un nouvel atelier est prévu au verger de sauvegarde (face au golf), avec, au programme, la greffe en couronne.

De 9h à 12h - Gratuit et ouvert à tous

Infos : croqueurs-anjou.org

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AVRIL Chasse aux œufs pour toute la famille

À 14h, 15h, 16h et 17h samedi et à 10h, 11h, 14h, 15h, 16h et 17h dimanche

Château à motte - 5 €

Réservation obligatoire : 02 41 05 89 31

ou chateau@verrieres-anjou.fr

MARDI 19 AVRIL Permanence de la conciliatrice de justice

Un moyen simple et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

De 14h à 17h - Salle du

Conseil municipal mairie déléguée

de Pellouailles les Vignes

Sur RDV uniquement : 02 41 21 12 82



MARDI 19 AVRIL Tipi Tipi Ta - Spectacle musical

Tipi Tipi Ta est un spectacle pour les petits et les grands, adaptation du livre du même nom, dans lequel Le Petit rayon magique (Christophe Alline et Fred Bigot) s'amuse avec les chansons de notre enfance et autres comptines de tous temps.

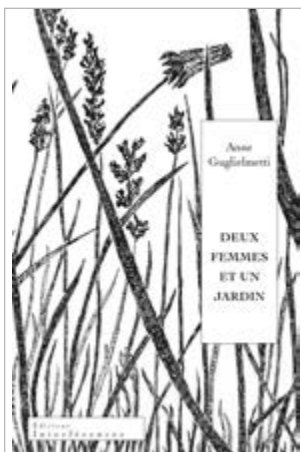
Par Le Petit Rayon Magique

16h30 - Le Carré des Arts

À partir de 6 mois - 5 €

Réservation conseillée : 02 41 76 65 72

ou culture@verrieres-anjou.fr



VENDREDI 29 AVRIL Rencontre avec Anne Guglielmetti

Venez rencontrer l'autrice de «Deux femmes et un jardin». Son roman nous raconte l'histoire d'une femme de ménage qui s'est toujours contentée d'une existence modeste et solitaire. Elle reçoit en héritage une maison délabrée entourée d'un jardin à l'abandon. Quittant sur un coup de tête sa vie parisienne, elle déménage en Normandie et apprivoise peu à peu la maison et le jardin. Elle rencontre une adolescente rebelle venue passer ses vacances dans la région, et toutes les deux vont nouer une amitié silencieuse dans laquelle le jardin et la nature jouent un rôle primordial.

Anne Guglielmetti sera accompagnée de son éditrice, Sophie Benech (Editions Interférences).

En partenariat avec le prix littéraire CEZAM.

20h - Bibliothèque Maison Rouge

Ados/Adultes - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50

ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr

MERCREDI 20 AVRIL Rencontre conviviale du relais paroissial

De 17h30 à 19h, 25 rue de la Treille

à Pellouailles les Vignes

VENDREDI 22 AVRIL Assemblée générale de la société des fêtes de Pellouailles

20h30 - Salle de la société de boule

de fort l'Agriculture

SAMEDI 23 AVRIL Célébration de la parole

17h30 - Église de Pellouailles les Vignes

SAMEDI 30 AVRIL Journée du développement durable

Une journée pour se sensibiliser à l'importance de la biodiversité et aux enjeux du développement durable pour protéger notre environnement. Au programme exposition et atelier faune et flore.

De 10h à 17h - Relais culturel - Salle du

Roi René - Gratuit - Ouvert à tous



MERCREDI 4 MAI Il était une histoire

Il était une histoire et langue des signes. Parce que les histoires, ce n'est pas que le soir.

16h - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 3 ans - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50

ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr



Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**
par Le Pavillon Angevin
est une recommandation d'un client



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

www.pavillon-angevin.com



La Haie Joulain - St Sylvain d'Anjou

VERRIÈRES EN ANJOU

02 41 18 28 88

contact@pavillon-angevin.com




Constructeur de
maisons individuelles
depuis 1998

Mon coiffeur
par S.

Homme
Femme
Enfant



Du
Lundi
au
Samedi

Coiffeur Barbier Make-up 

rdv en ligne www.moncoiffeur-par-s.fr

Seiches/le Loir Verrières en Anjou Tiercé
0241766500 0241768890 0241421537



02 41 34 8000
contact@adg-49.fr

Entretien et dépannage

- Chaudières et chauffe-eaux gaz
- VMC électrique et gaz
- Panneaux solaires
- Pompes à chaleur
- Ramonage des conduits de fumée

Thermographie infrarouge

- Étanchéité et défauts d'isolation
- Visualisation des planchers chauffants
- Embouage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la
Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou



EN BREF

Le marché dominical cherche à enrichir son offre

Pour son marché dominical, et afin de répondre aux différents besoins de la population, la commune recherche des commerçants ambulants : poissonnier, cuisine exotique, bazar... qui souhaiteraient développer leurs activités.

Si vous connaissez dans votre entourage des commerçants ambulants en recherche d'emplacement, n'hésitez pas à leur dire de contacter le service vie économique par courriel : vieeconomique@verrieres-anjou.fr pour proposer leur candidature.

Rappel inscriptions scolaires

Pour les nouvelles scolarisations 2022-2023, les parents doivent déposer leur inscription scolaire au service temps de l'enfant et de la famille.

Pour les non Verrois, les demandes de dérogations seront étudiées par la commission temps de l'enfant et de la famille, mi-mai.

Il n'y aura pas de scolarisation de toute petite section, enfant de moins de 3 ans, cette année.

Bilan de l'étude sur les rythmes scolaires

Pour faire suite au questionnaire en direction des familles et aux échanges avec les acteurs du territoire, les rythmes scolaires conserveront une organisation sur 4,5 jours. L'organisation des TAP restera inchangée : jeudi après-midi pour les enfants de maternelle et vendredi après-midi pour les enfants d'élémentaire.

Le contenu pédagogique de ces temps va être retravaillé pour la rentrée prochaine.



Quel usage du vélo à Verrières en Anjou

Vivien Sancho et Cyprien Gascoin sont 2 étudiants ingénieurs de l'ESAIP. Ils travaillent actuellement,

avec la commune, sur un projet visant à réaménager le réseau cyclable de Verrières en Anjou. Dans le cadre de ce projet, ils souhaitent recueillir vos avis, afin de mieux identifier les besoins de chacun. Pour les aider, vous pouvez répondre à leur questionnaire sur <https://forms.office.com/r/c8vpjr8diR> ou en scannant le QR code.



Élections : en cas d'absence, pensez à la procuration

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril, sur les nouveaux bureaux de vote de la commune : les bureaux 1 à 5 au Relais culturel de Saint Sylvain d'Anjou et les bureaux 6 à 8 au Carré des Arts de Pellouailles les Vignes. Vous pouvez vérifier l'adresse de votre bureau de vote sur le site service-public.fr. Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter, pensez à la procuration. Rendez-vous sur maprocuration.gouv.fr pour établir votre procuration par voie dématérialisée, ou dans une gendarmerie ou un commissariat de police si vous ne souhaitez pas utiliser la voie numérique.

A NOTER

Nouvelle carte électorale : un QR Code pour accéder à toutes vos démarches



Ce QR code renvoie au site elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- Vérifier votre situation électorale ;
- Trouver votre bureau de vote ;
- Vous inscrire en ligne sur les listes électorales ;
- Effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Ce QR code est le même pour toutes les cartes et donc pour tous les électeurs. Il n'y a aucune collecte de données personnelles.

Pour vous procurer votre nouvelle carte électorale, vous n'avez aucune démarche à faire si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Elle vous sera envoyée à votre domicile par votre mairie.

La sécurité des personnes et des biens en priorité



Monsieur le maire et le capitaine Arnaud Bourreau lors de la réunion du 2 mars dernier.

Mercredi 2 mars, la commune organisait une réunion sur la sécurité. Pour le maire « *la sécurité, c'est l'affaire de tous. Chacun doit savoir porter son regard sur son environnement et participer ainsi à la quiétude et au bien-être général* ». Avec le concours de la gendarmerie, cette réunion était l'occasion de présenter aux Verrois présents les différents dispositifs existants ou envisagés pour la sécurité et la tranquillité sur le territoire. Le maire a évoqué la création d'une police municipale et ses missions. Deux agents de police municipaux, dont l'ASVP actuel, dotés d'un secrétariat devraient ainsi s'installer dans un site près de la mairie. En parallèle, la vidéoprotection va être déployée. « *Une première tranche permettra, dès cette année, de contrôler les entrées et les sorties principales de la commune, ainsi que les sites scolaires* », précise le maire. Le coût de cette première tranche est évalué à 431 759 € dont 345 407 € de subventions attendues et un autofinancement de 86 352 €.

En matière de sécurité, l'un des partenaires majeurs de la Commune reste la gendarmerie dont les missions doivent se poursuivre et se renforcer. François Gernigon a confirmé que « *La communauté de brigades de gendarmerie va se déplacer dans la commune en bordure de la RD323, et que les premiers travaux sont espérés en 2024* ».

Le capitaine Arnaud Bourreau a présenté la communauté de brigades qui regroupe Verrières-en-Anjou (17 gendarmes) et Loire Authion (9) couvrant six communes, 37 000 habitants sur 245 km². « *Il faut associer les habitants à leur propre sécurité. Un concept se généralise, la participation citoyenne. Quelques 30 communes y adhèrent en Maine-et-Loire* », a détaillé le capitaine. Elle a pour objectif de faire baisser la délinquance et les incivilités, en complément de la police municipale et de la vidéoprotection, « *un dispositif encadré qui renforce le lien social et fait baisser le sentiment d'insécurité* » et un leitmotiv « *veiller mais ne pas surveiller* ».

INFO +



Lucie Jonchère



Jacky Clément



Thibault Tavernier



Suzelle Lauzanne

Remaniement au Conseil municipal

Lors de sa séance du 22 mars, le Conseil municipal a acté plusieurs changements en son sein, avec la démission de Lucie Jonchère, qui déménage dans le sud de la France vers de nouveaux objectifs professionnels et personnels et l'installation de Thibault Tavernier comme nouveau Conseiller municipal.

Par ailleurs, Jacky Clément, a souhaité cesser ses fonctions d'adjoint aux finances tout en restant conseiller municipal. Suzelle Lauzanne a été nommée adjointe au maire déléguée aux temps de l'enfant et de la famille.



Solidarité Ukraine

Vous êtes nombreux à manifester votre solidarité pour le peuple Ukrainien et à vouloir proposer votre aide et votre soutien. La commune de Verrières a souhaité prendre le temps de s'organiser afin de pouvoir s'engager dans le temps.

Une permanence sera organisée, en association avec les commerçants, au 1 place de la Mairie, afin de vous permettre de faire des dons matériels. Les dons acceptés concernent les besoins en hygiène selon la liste exhaustive suivante : gels et savons pour le corps, dentifrices, brosses à dents, couches et lait maternisé, rasoirs, mousses à raser et serviettes hygiéniques. Prochaine permanence samedi 16 avril de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Par ailleurs, vous pouvez, si vous le souhaitez :

- Faire des dons financiers en ligne :
 - Au près de la protection civile : https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine/~mon-don?_cv=1
 - Au près de la Croix Rouge : https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine/~mon-don?_cv=1
 - Au près de médecins du monde : <https://www.medecinsdumonde.org/fr/country/urgence-ukraine>

● Proposer un hébergement : Les Verrois souhaitant accueillir ou accompagner des Ukrainiens peuvent se signaler sur la plateforme : <https://parrainage.refugies.info/> Cette plateforme recense les initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire. Elle met également les volontaires en relation avec les partenaires associatifs, connus de l'État.

Les personnes morales, qui souhaitent mettre à disposition des hébergements, peuvent aussi se mobiliser en remplissant un formulaire sur :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

Solidarité Ukraine

Parrainage des réfugiés
Accueil ou accompagnement

Dons financiers en ligne :

Protection civile Croix Rouge Médecins du monde

Collecte de produits d'hygiène
gels et savons pour le corps, dentifrices, brosses à dents, couches et lait maternisé, rasoirs, mousses à raser et serviettes hygiéniques

1, place de la Mairie,
samedi 26 mars et samedi 16 avril
de 10h à 13h et de 15h à 18h

Et chez vos commerçants :
Bar restaurant le Centre, fleuriste Vert'Tiges,
Les lunettes de Blandine au Super U, Rose Marie institut,
L'étoffe de soie, Coiffure Franck D

Merci !
Infos sur [verrieresenanjou.fr](https://www.verrieresenanjou.fr)



De gauche à droite : Catherine Aubry, adjointe au maire déléguée à l'action sociale, Bernadette Baumard, Charles Rousselot, bénévole et coordinateur à l'étape sylvanaise et Marie d'Anthenaise directrice du CCAS devant le local de l'étape.

L'étape sylvanaise recherche de nouveaux bénévoles

Les bénévoles de l'étape sylvanaise permettent à des personnes qui vivent dans la rue de se poser. Ils s'occupent du local situé derrière le CCAS dans lequel, un SDF envoyé par le 115 (Samu social) est accueilli, pendant une semaine. Du lundi au lundi, ces personnes peuvent faire un état des lieux de leur situation et essayer de trouver les clés pour sortir de la rue.

Pour les bénévoles, il s'agit de les accueillir, le lundi et de créer du lien avec ces SDF, de dialoguer avec eux, s'ils en expriment le besoin, afin de faire le tour de leurs droits et de leurs devoirs, de faire un point sur leur santé et sur leurs revenus. Le 115 intervient et écoute la parole des bénévoles... L'objectif de l'étape sylvanaise est qu'un certain nombre de ces SDF, sortent de la rue. L'association compte aujourd'hui 15 bénévoles et recherche de nouveaux candidats afin de renforcer ses équipes. Des bénévoles qui, outre le travail technique, de nettoyage du local notamment le lundi matin, auront un rôle important d'accueil et de bienveillance auprès des personnes accueillies qu'ils peuvent visiter dans la semaine si ceux-ci le souhaitent. Vous serez le premier maillon de la chaîne de leur réintégration. Un rôle bienveillant et enrichissant au sein d'une équipe dynamique. Les membres de l'étape sylvanaise travaillent par équipe de 4. Vous serez sollicités deux semaines toutes les 8 semaines et assisterez aux réunions communes, 3 ou 4 fois dans l'année.

Une mission nécessaire pour changer les préjugés, qui répond à la volonté de la commune d'aller vers et de faire ensemble. Verrières est une commune accueillante où chacun a sa place. L'action de l'étape sylvanaise en est une preuve supplémentaire.

Pour rejoindre l'équipe de bénévoles, contactez le CCAS au 02 41 93 85 03.



Le vote des personnes handicapées

Ces dernières années, pour faciliter le vote de tous, des mesures ont été prises dans de nombreux domaines :

- L'accessibilité physique des bureaux de vote est une obligation fixée par le code électoral
- Le droit de vote est désormais ouvert à toutes les personnes souffrant d'un handicap mental, y compris les majeurs sous tutelle.
- La possibilité de se faire accompagner : les personnes étant dans l'incapacité physique de mettre leur bulletin dans l'enveloppe ou de glisser celle-ci dans l'urne peuvent se faire aider physiquement pour voter, par un électeur de leur choix. L'électeur accompagnateur peut lui aussi rentrer dans l'isoloir. Il peut également introduire l'enveloppe dans l'urne à la place de l'électeur qu'il accompagne
- L'envoi de la propagande à domicile : il s'agit de la profession de foi des candidats et des bulletins de vote. Cet envoi permet de préparer son bulletin de vote à son domicile et, si besoin, de se faire aider par un tiers. Il lui suffit alors de prendre dans le bureau de vote l'enveloppe de scrutin et de passer par l'isoloir.
- Le vote par procuration est ouvert à tous les électeurs. Les personnes atteintes d'une maladie ou d'une infirmité grave les empêchant de se déplacer pour établir une procuration, peuvent solliciter le déplacement à domicile des autorités habilitées à établir des procurations

Zoom sur le Comité départemental handisport 49



Le mois dernier, les 4^e du collège Jeanne d'Arc ont bénéficié d'une journée de sensibilisation au handisport à travers différents ateliers, foot béquille, basket fauteuil, parcours déficient visuel et boccia, suivis d'un temps d'échange riche en questions avec Tony Guiocheau, joueur de basket fauteuil et Michel Bouyer, membre de la commission handicap.

Le CDH 49 prône le développement du sport pour tous, quel que soit le niveau. Les personnes atteintes d'un handicap physique ou sensoriel peuvent pratiquer ou découvrir environ

17 disciplines différentes à travers 14 clubs et sections dans le Maine-et-Loire. Le comité incite et accompagne également la création de nouveaux clubs ou de sections handisport sur le département, et s'attache à développer les liens entre asso sportives (valides) et handisport.

Infos et liste des disciplines : cdhandisport49.com

Retour sur le semi-marathon

Dimanche 6 mars, le semi-marathon était de retour dans les rues de Verrières en Anjou. 572 coureurs, hommes et femmes, et 38 équipes ont été classés dans les différentes catégories.

Victoire chez les hommes du jeune nantais Adrian Piticco, venu faire son premier semi conclu en 1h07'36", et sixième victoire chez les femmes de Corinne Herbreteau, également première Verroise !

Maurin Schneider, premier Verrois, franchit la ligne à la 173^e position en 1h34'56".

Du côté de l'ASSSA athlétisme, Léo-Paul Gaultier et Lucie Fortannier sont les meilleurs du club.

À noter également la participation en fauteuil de la jeune Romane Baron de Corzé, fauteuil poussé par son papa Pascal sur les 21,1 km du parcours, encouragés par son frère Théo et sa maman.





Budget 2022 : Entretien avec monsieur le Maire

François Gernigon, Maire de Verrières en Anjou

FOVeA : Quelle est la caractéristique principale de ce budget 2022 ?

François Gernigon : Ce budget 2022, met en évidence la dynamique de Verrières en Anjou, tant à travers ses recettes que ses dépenses.

FOVeA : Les recettes fiscales de la commune augmentent de 500 000 €. Pourquoi ?

François Gernigon : Cette augmentation s'explique notamment par :

- L'augmentation de 3,4 % des valeurs locatives décidée par l'État. De son côté, la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis de nombreuses années.
- Le développement de nos zones d'habitats Le Chêne Vert à Saint Sylvain et les Dolantines à Pellouailles.
- L'arrivée de nouvelles entreprises dans la zone d'activités de l'Océane.

FOVeA : Quels sont les principaux investissements décidés pour 2022 ?

François Gernigon : Pour 2022, nos investissements sont dirigés à la fois sur la rénovation et le maintien en état de notre patrimoine. Nous allons notamment :

- Terminer les travaux de réhabilitation de l'école Jean de Fontaine et ceux de la salle des Troubadours ;
- Réhabiliter le terrain de foot synthétique de Saint Sylvain ;
- Démarrer de gros travaux d'entretien sur les autres bâtiments comme le Carré des arts, la salle des Lices, le Château à motte... ;
- Renouveler des véhicules, du matériel technique et informatique, du mobilier et des équipements divers ;
- Réaliser divers travaux de voirie, en lien avec Angers Loire Métropole.

FOVeA : Et l'endettement de notre commune ?

François Gernigon : Durant ces dernières années, notre commune remboursait aux environs de 800 000 € tous les ans et n'empruntait que 650 000 € afin de compléter le financement de ses investissements. En 2022 et 2023, nous avons deux gros emprunts, réalisés sur la commune de Pellouailles il y a 15 ans, qui se terminent. Nous avons donc décidé d'emprunter 2 000 000 € supplémentaires cette année et profiter encore des taux d'intérêts bas en cette période. Nos nouvelles échéances de remboursement seront à peine supérieures à celles que nous avons précédemment. Notre ratio de désendettement est proche de 6 années. Cet indicateur est calculé de la façon suivante : « Si la commune arrête d'investir, combien d'années faudrait-il pour rembourser sa dette ? ». La réponse est moins de 6 années... Le seuil critique communément connu est de 10 ans. La stratégie financière mise en place par la commune depuis des années découle du suivi de cet indicateur.

FOVeA : Avez-vous également décidé la création de nouveaux équipements ?

François Gernigon : Oui, le budget 2022 prévoit le financement de nouveaux équipements :

- Création d'un nouveau terrain de foot synthétique à Pellouailles les Vignes ;
- Lancement de la construction du nouveau Centre Technique Municipal dans la zone de l'Océane ;
- Mise en place de la vidéo protection aux entrées et sorties de nos communes
- Aménagement d'un local pour l'installation de la Police Municipale ;
- Mise en place d'un logiciel pour la gestion des travaux dans nos bâtiments publics (GMAO).

Nos investissements sont donc priorisés sur l'entretien de l'existant et sur le développement d'équipements structurants nécessaires pour répondre aux besoins des Verrois et ceux des associations.

FOVeA : Quels sont les autres projets qui pourraient voir le jour dans les prochaines années ?

François Gernigon : Un travail de fonds est actuellement réalisé afin d'évaluer le coût de la rénovation de la salle de sport de Pellouailles, de l'agrandissement du Carré des Arts et de la bibliothèque, de la construction d'un boudodrome couvert... Des travaux qui seront planifiés d'ici la fin du mandat.

FOVeA : Un mot sur l'organisation des services municipaux ?

François Gernigon : Parallèlement, nous continuons à parfaire l'organisation de nos services communaux et nous confortons l'encadrement des effectifs afin de répondre au mieux aux besoins.

FOVeA : Vous avez également décidé d'une subvention extraordinaire en faveur de l'Ukraine ?

François Gernigon : Une première subvention en faveur de l'Ukraine a été votée pour un montant de 2 000 €. Nous déciderons dans le cours de l'année d'un complément suivant les besoins exprimés par les organismes humanitaires.

Budget 2022 : les principaux chiffres

Lors de la séance du 22 mars, le conseil municipal a voté le budget primitif de la commune et les budgets annexes : Chêne vert, Centre bourg Dolantines, salle de sports, ainsi que le budget primitif du CCAS et son budget annexe de la Résidence autonomie des Blés d'Or. Le budget est un document public que vous pouvez consulter sous sa exhaustive au service finances. Retrouvez ici de nombreuses informations sur les recettes de la commune, la répartition du budget et les investissements pour le cadre de vie.

INFO +

Les taux fiscaux de référence pour 2022

Lors de la séance du 22 mars dernier, le conseil municipal a voté les taux communaux de référence des taxes directes locales 2022. Ils restent inchangés à ceux votés en 2022, les taux de bases de l'État augmentant eux de 3,4%.

Taxe foncier bâti : 49,49 %

Taxe foncier non bâti : 48,09 %

INFO +

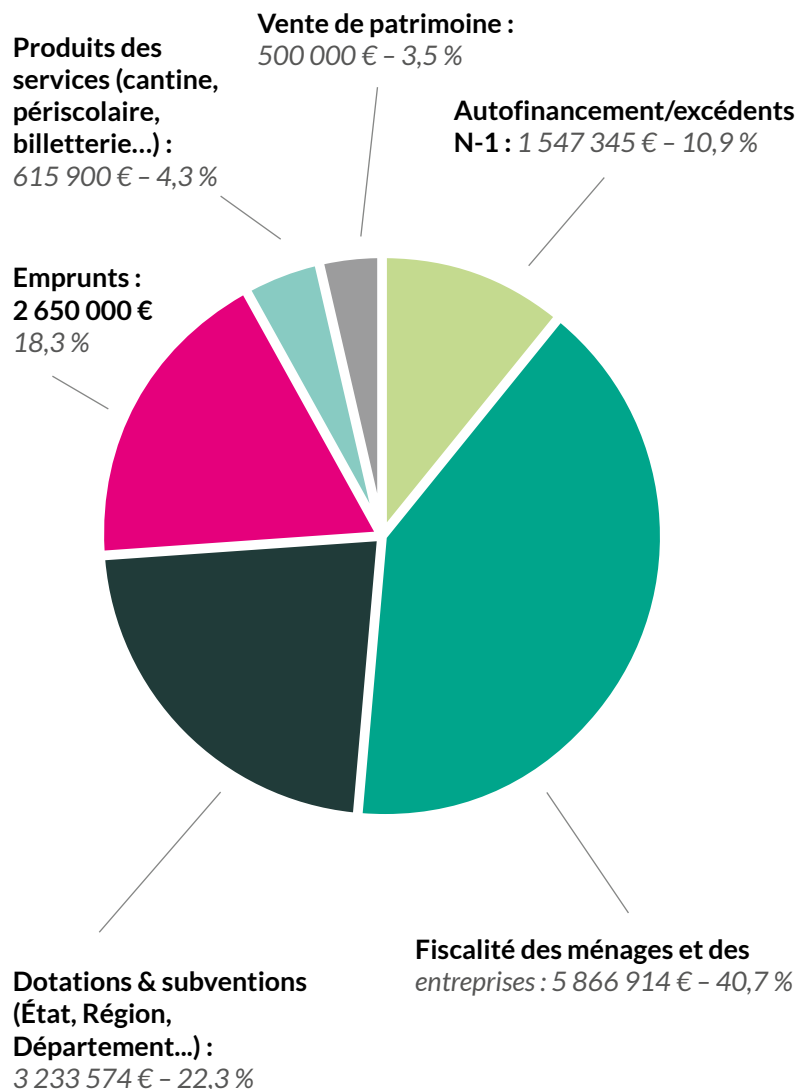
688 112,50 €

de subventions aux associations verroises ont été votés lors du Conseil municipal du 22 mars dernier dont :

- 42 330 € aux associations sportives
- 2 650 € aux associations de loisirs
- 3 950 € aux associations musicales
- 6 497 € aux associations culturelles
- 7 400 € aux associations d'animations du territoire
- 544 473,50 € aux associations des temps de l'enfant
- 80 812 € aux associations diverses diverses dont 64 500 € pour le CCAS



Répartition des recettes 2022



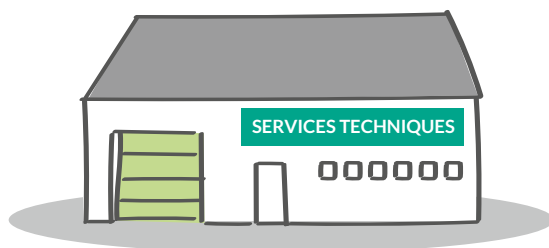


Budget 2022 : 17 millions d'euros au

Répartition du budget en millions d'euro (M€) et en pourcentage (%) intégrant, pour chaque domaine les coûts de fonctionnements, d'investissements et la masse salariale.

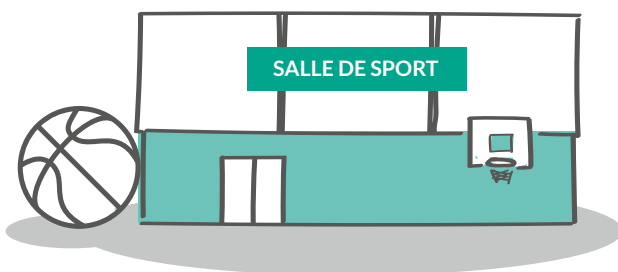
PATRIMOINE BÂTI

3,25 M€ 17,55 %



MÉCANIQUE

0,32 M€ 1,73 %



SPORT / VIE ASSOCIATIVE

1,62 M€ 8,74 %



SOLIDARITÉ

1,96 M€ 10,57 %

(CCAS ET RÉSIDENCE AUTONOMIE LES BLÉS D'OR)

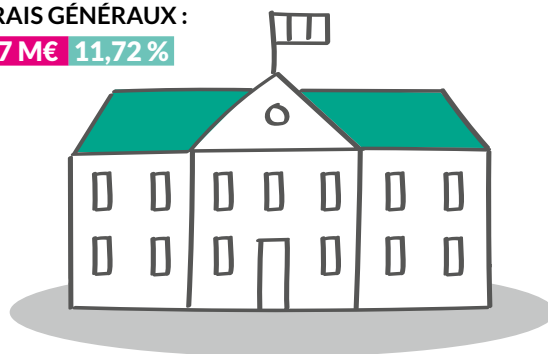
CULTURE

0,43 M€ 2,32 %



ADMINISTRATION & FRAIS GÉNÉRAUX :

2,17 M€ 11,72 %



URBANISME

0,71 M€ 3,84 %



service des Verrois

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE : 16,6 M€

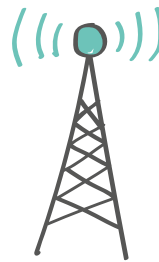
ESPACES PUBLICS ET
CADRE DE VIE

1,12 M€ 6,04 %



VIE COMMUNALE
ET VIE DE QUARTIERS

0,3 M€ 1,61 %

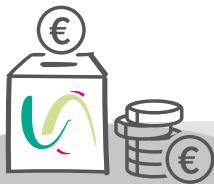


SYSTÈMES
D'INFORMATION

0,37 M€ 1,99 %

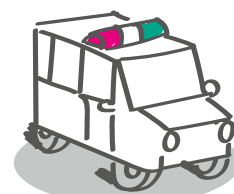
COMMUNICATION

0,20 M€ 1,08 %



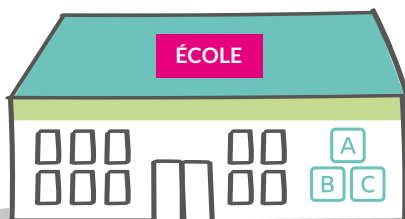
FINANCES

3,27 M€ 17,65 %



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

0,54 M€ 2,91 %



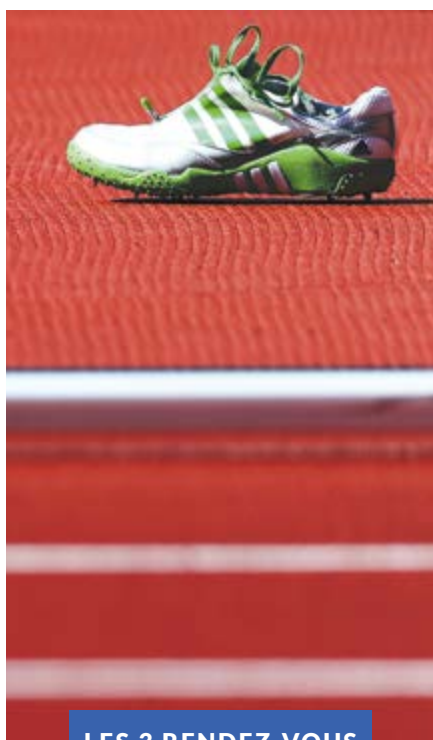
TEMPS DE L'ENFANT

2,27 M€ 12,25 %

(ENFANCE, JEUNESSE,
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

Littéralement sport, 2 services et 3 manifestations au programme

Pour aller droit au but, littéralement sport, ce sont deux services qui ont décidé de faire équipe pour inventer des projets et faire se rencontrer les gens. Pour cela, ils vous proposent un programme qui cette année, va raconter le sport ! Un programme de court-métrages qui présentent les gens du sport (l'équipe, le coach, la famille...) et le rapport des athlètes à leur pratique, une rencontre et une expo. Quatre questions à Jean Baptiste Fourré et Valérie Lebossé, responsables des services sports et vie associative et de la bibliothèque Maison Rouge, à l'origine du projet.



LES 3 RENDEZ-VOUS

- Exposition photo d'Eddy Lemaistre
Du 17 au 25 mai - Bibliothèque Maison Rouge, aux horaires d'ouverture.
- Rencontre avec Gabriel Aubry et Guillaume Nédélec
Mercredi 18 mai à 19h30 - Bibliothèque Maison Rouge.
- Projection cinéma autour du sport
Vendredi 20 mai à 20h - Bibliothèque Maison Rouge.

FOVeA : Comment est né Littéralement sport ?

Jean-Baptiste : Littéralement sport est le résultat d'un travail inter-services où l'objectif est de mettre en avant le sport, dans toutes ses dimensions et ses multiples vecteurs. La pratique sportive est une des composantes du sport mais le sport peut également se raconter, se voir et de manière générale se discuter. À travers le terme « littéralement sport », l'idée est de relier sport et culture autour d'une identité commune.

Valérie : Les bibliothèques abordent le sport sous des aspects très variés. On a souhaité croiser nos actions, et donner à voir des services publics qui s'associent pour proposer des nouveaux rendez-vous, c'est ce lien-là qui nous a amenés à Littéralement sport.

FOVeA : Comment vos services ont travaillé ensemble pour monter le programme ?

Jean-Baptiste : Le programme est le fruit d'une réflexion commune à partir du thème retenu. Après s'être arrêté sur le thème « raconter le sport », l'idée a été de travailler conjointement sur les manières dont peut être raconté le sport. C'est dans cette optique que les idées autour d'une exposition, d'une rencontre et d'une projection ont été retenues et c'est ensuite, en activant les réseaux respectifs de chacun que nous avons conçu le programme.

Valérie : Les récits, ça nous connaît en bibliothèque ! Les supports sont variés pour en parler, on a recherché des ressources et on a trouvé énormément de production. On a compilé nos trouvailles, et le choix s'est fait ensemble

FOVeA : Quelles sont les manifestations proposées pour cette première édition ?

Jean-Baptiste : Pour cette première édition, trois « manifestations » ou « actions » sont proposées avec une exposition photo autour du sport, une rencontre croisée entre un journaliste sportif et un pilote automobile et enfin une projection de courts-métrages présentant le sport sous toutes ses formes.

Valérie : Nos espaces nous offrent une salle d'exposition, et un lieu de rencontre et de projection : on les utilise pour « raconter le sport »

FOVeA : Avez-vous des envies d'évolution pour les années futures ?

Jean-Baptiste : Littéralement sport est un programme qui se veut pérenne et nous avons déjà des idées de thèmes pour les prochaines années. « Raconter le sport » sera le premier chapitre de notre programme et nous planchons d'ores et déjà sur les prochains.

Valérie : On a hâte de voir si la forme plaît, parce qu'on aimerait vraiment que Littéralement sport soit reconduit chaque année. On sera donc très attentifs aux avis !

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	
Mardi	11h : Visite	
Mercredi	10h-12h10 : Atelier famille	14h15 : Visite 15h30 : Chasse au trésor 16h45 : Visite
Jeudi	11h : Visite	
Vendredi	10h-12h10 : Atelier famille	
Samedi	Fermé	
Dimanche	Fermé	

Visites | Adultes 6€
Réduit 5€
Enfants (3-12 ans) 4€

Ateliers famille | Enfants 5€
Accompagnateurs 3€

Tous les mercredis et vendredis

- Pour les 3-6 ans : de 10h à 11h
- Pour les 7-12 ans : de 11h10 à 12h10

Réservation conseillée

	3-6 ans	7-12 ans
Mercredi 13 avril	P'tit potier	P'tit potier
Vendredi 15 Avril	Apprentis chevaliers	Apprentis chevaliers
Mercredi 20 avril	Il se trame quelque chose	Dur à cuir
Vendredi 22 avril	Empreintes végétales	Empreintes végétales

Week-end de Pâques | Tarif unique 5€
Chasse aux œufs | Sur réservation
Durée 50 min.

Samedi 16 avril 14h / 15h / 16h / 17h
Dimanche 17 avril 10h / 11h / 14h / 15h / 16h / 17h

02 41 05 89 31 / chateau@verrieres-anjou.fr / www.chateauamotte.fr
CHÂTEAU À MOTTE - PARC ANDRÉ DELIBES
Avenue du Parc - 49 480 Verrières en Anjou



Tipi Tipi Ta

Tipi Tipi Ta est un spectacle musical pour les petits et les grands, adaptation du livre du même nom, dans lequel Le Petit rayon magique s’amuse avec les chansons de notre enfance et autres comptines de tous temps.

Ils les mêlent à leur univers coloré, et à celui des quatre éléments, avec humour et inventivité ! Devant un décor tout droit sorti des pages du livre, ils chantent, jouent de la guitare et d’autres petits instruments bizarres, parfois dansent, accompagnés d’images pleines d’humour, de dessins qui s’animent et d’éclairages enchanteurs.

Les comptines et autres ritournelles se réveillent soudain devant nos yeux émerveillés d’enfants. C’est, sans doute, l’effet du petit rayon magique...

Par le Petit Rayon Magique

Mardi 19 avril - 16h30 - Le Carré des Arts

À partir de 6 mois - 5 €

Réservation conseillée : 02 41 76 65 72 ou culture@verrieres-anjou.fr

Les vacances d’avril au Château à motte

Le Château à motte sera ouvert du mardi 12 au dimanche 24 avril. Visites, ateliers et chasse aux œufs seront au programme.

INFO +



Les demandeurs d’emploi peuvent retirer le pass culture à l’accueil des mairies et au CCAS sur présentation d’un justificatif. Le pass culture, offert par la commune de Verrières en Anjou et le CCAS vous offre 4 entrées gratuites, valables pour :

- Le Château à motte (sauf ateliers) : 1 entrée adulte et 1 entrée enfant (3-12 ans),
- Le Carré des Arts : (visite guidée ou spectacle) : 1 entrée adulte et 1 entrée enfant (3-12 ans).

Façonner l'entrée de secteur : deux résidences imbriquées

Une résidence jeunes actifs

Ce concept vient de la volonté d'offrir à chacun la solution de logement la plus adaptée. La résidence jeunes actifs offre une solution de logements à l'interface de la colocation, du co-living et du logement classique. Le principe est simple, proposer des logements réduits (de 18m² à 25m²) auxquels viennent s'ajouter des espaces de vie communs et généreux pour un nombre limité de logements (environ 50m² d'espaces communs pour 10 logements). A la différence d'une résidence étudiante, les logements et les pièces communes sont directement gérés par les occupants. A l'image d'une colocation, la responsabilité de chacun est mise à contribution pour le bon fonctionnement de la résidence. 75 logements seront réalisés.

Une résidence hôtelière hybride ALL SUITES

Pendant de la résidence jeunes actifs, une résidence hybride hôtelière All Suites de 125 unités (uniquement du T1 de 19 à 25 m²) sera construite à l'angle de la route de Paris et de la rue Hélène Boucher. Cette résidence aura pour vocation d'accueillir un public en déplacement (travailleurs



Quartier Vendange Baronnerie : le point sur les travaux à Verrières

Angers Loire Habitat a livré deux programmes à la fin de l'année 2021. Le premier dénommé le Petit Bois l'Abbé sur le secteur de Provins comprenait 12 maisons en accession sociale et une micro-crèche. Le programme a été conçu par le cabinet d'architecte Lionel Vié.

Le second programme livré, la résidence dite de la Baronnerie, se situe sur le secteur Vendange. Cette résidence dessinée par le cabinet d'architectes UrbanMakers se compose de 2 bâtiments et offre 38 logements locatifs.

Située en entrée de quartier, la résidence offre des doubles orientations pour chaque logement. Les stationnements ont été traités en rez-de-chaussée de chaque bâtiment.

Sur le secteur de Vendange, un nouveau projet a débuté en commercialisation. Il s'agit d'un programme conjoint entre les Castors Angevins et Carréneuf Promotion. Proposant au total 39 appartements, ces deux petits collectifs sont scindés entre un programme en accession sociale et un autre en accession privée.

Dénommé Élégance, le premier programme offre 12 appartements, du T2 au T4 exclusivement accessible en PSLA.

Dénommé le Clos des Roses, le second programme offre 27 appartements, du T2 au T4.

INFO +



Une autre résidence en étude

Rue Rose Red Naomi, au sud de la résidence d'Angers Loire Habitat, le promoteur Pichet va aussi engager la réalisation prochaine d'une résidence de 49 logements en accession libre.

INFO +

L'ex-site d'exposition de vérandas n'est plus

Le site d'exposition de vérandas, site contiguë à la route de Paris, était laissé à l'abandon depuis de nombreuses années et formait une entrée de secteur peu attractive. En mars 2021, des travaux de déconstruction et de désamiantage des anciens locaux ont été réalisés par l'entreprise Véolia Démantèlement Ouest. Ces travaux ont duré 6 semaines et ont

permis de remettre en état cette parcelle. Un nouveau projet est d'ores et déjà lancé par le promoteur Pichet Immobilier.

L'EEGP va s'agrandir

L'école supérieur d'Arts Appliqués et de design continue son développement et envisage de s'agrandir. Le permis de construire de cette extension est validé. Les travaux devraient débuter en avril.



Le week-end culturel d'OVEA

Après l'enregistrement de son CD au mois de novembre (disponible dans quelques semaines), OVEA vous propose de venir à son week-end culturel. Il se déroulera au Carré des Arts du vendredi 29 avril au dimanche 1^{er} mai.

Voici les spectacles qui vous seront proposés :

- Exposition des réalisations des peintres de « La palette » (Aquarelles, huiles...), ouverte tout le weekend
- Vendredi 29 avril à 20h30 : la chorale « Chœur de meuf »
- Samedi 30 avril à 20h30 : la troupe de théâtre d'improvisation « La Pieuvre »
- Dimanche 1^{er} mai à 15h : concert spectacle par OVEA

Renseignements : 02 41 69 54 02 - 49.ovea@gmail.com

www.facebook.com/orchestredevrierresenanjou



L'actu de l'ABCD

L'ABCD vous propose des stages pendant les vacances de printemps :

- Danse en couple débutant : Mardi 12 avril - salle du Roi René de 18h30 à 20h30

15€ - Minimum 6 personnes - Inscription : dansedecouple.stsylvain@gmail.com

- Anglais : Mercredi 13 avril, au logis d'Aliénor, de 14h à 16h

30€ - Minimum 5 personnes - Inscription : abanglais.abcd@free.fr

- Carterie pour enfants à partir de 8 ans : Lundi 11 et vendredi 15 avril, salle des Ménestrels de 14h à 16h
12€ le cours (consommables compris) - minimum 3 personnes
Inscription : carterie.stsylvain@gmail.com

Notez dans vos agendas la future soirée danse en ligne, vendredi 17 juin, salle du Roi René de 18h à 23h. 8€ la soirée - Inscription : danseenligne.stsylvain@gmail.com

Pour tous les stages et la soirée, l'inscription par courriel est obligatoire.

Pour tout renseignement ou information complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre page facebook.



Stage de foot du FCPC du 11 au 15 avril

Le FCPC lance son stage de football de Pâques 2022, des stages très réussis et appréciés par les jeunes. Les vacances de Pâques sont idéales pour faire un stage de foot. En effet, que cela soit grâce aux températures clémentes ou à la saison de foot qui est déjà bien avancée, offrir un stage de football aux enfants à cette période permettra de les occuper tout en leur donnant la possibilité de progresser.

Le stage est ouvert à tous les enfants de 5 à 13 ans licenciés au club. Il se déroulera au stade René Boublin, du 11 au 15 avril, avec une pause le mercredi. Au programme, du football, des entraînements spécifiques, des initiations à l'arbitrage, des jeux, des sorties et des surprises.

Pour plus d'informations contactez Samuel, responsable d'école de foot, au 06 15 39 65 07 ou le président Fredo au 06 67 66 13 30.

Les dates du relais paroissial

- Vendredi : à 8h à Saint Sylvain
- Dimanche : à 10h30 à Saint-Sylvain
- Célébration des Rameaux : dimanche 10 avril, 10h30 à Saint Sylvain
- Jeudi Saint : jeudi 14 avril, 19h à Saint Sylvain
- Vendredi Saint : vendredi 15 avril, 19h à Villevêque
- Veillée Pascale : samedi 16 avril, 21h à Saint Sylvain
- Dimanche de Pâques : dimanche 17 avril, 10h30 à Saint Sylvain

Permanences au centre paroissial Saint François, place de l'Église à Saint Sylvain :

- Les vendredis et samedis de 9h30 à 12h
- Permanence du Père Emmanuel Bouchaud, samedi matin, sur rendez-vous

Contact : 02 41 76 70 97

Contact : stfrancoisportesdangers@diocese49.org

Infos : saintfrancoisauxportesdangers.org



Le vélo club verrois poursuit sa saison

Après un stage mi-janvier, les coureurs du club ont commencé les premières compétitions. La victoire ne s'est pas fait attendre avec celle de Romain Ferron sur la course de Corzé, que le club organisait. 200 coureurs étaient au départ des différentes courses, dont 38 pour la course des minimes remportée par un coureur au nom bien connu des cyclistes, Chavanel.

Entre avril et septembre, le club organisera près de 12 nouvelles courses, avec le soutien des communes et des bénévoles. N'hésitez pas à les rejoindre.

Prochains rendez-vous le 17 avril à La Chapelle Saint Laud et le 8 mai à Saint Gemmes sur Loire.



Le Club photo declic 49 ouvre son concours !

C'est samedi 23 et dimanche 24 avril que vous pourrez admirer, salle Houdebine, les photos du concours de photo organisé par le Club photo déclic 49. Cette année, les thèmes retenus sont :

- Pour la couleur : tout feu, toutes flammes
- Pour le noir et blanc : Regard au travers d'une fenêtre.

Mais avant d'admirer cette exposition, vous pouvez participer à ce concours. Il vous suffit de déposer 3 clichés maximum par catégorie, photos présentées au format 30/20 ou 21/29,7, sur passe partout de 30/40 avec un mode de fixation solide et centré.

La participation demandée est de 6 € et le dépôt des photos prévu jeudi 7 avril, à partir de 20 heures au local du club, 1/3 allée des Taillis à Verrières (centre de loisirs de la Française).

Le vernissage aura lieu samedi 23 avril à 11h et la remise des prix dimanche 24 à 18h. Plusieurs prix sont au programme : prix pour la couleur, prix pour le noir et blanc, prix du public et prix de la mairie. Inscrivez-vous !

Infos : declic49480@gmail.com



La Porte Ouverte

La Porte Ouverte est une association loi 1901 créée en mai 2016 sur la commune de Verrières en Anjou. Elle a pour mission d'accueillir et d'accompagner une famille de réfugiés statutaires dans un logement mis à disposition par la municipalité. L'arrivée d'une famille accueillie se fait en lien avec la Préfecture et son accompagnement avec l'organisme spécialisé France Horizon.

L'association propose, dans le cadre d'une convention avec la municipalité de Verrières en Anjou, l'hébergement d'une famille pour une durée d'environ un an, tout en veillant à son accompagnement administratif et social.

En fonction de leurs souhaits, de leurs compétences et de leurs disponibilités et selon les besoins de la famille accueillie, les adhérents de l'association peuvent être sollicités pour des missions d'aides diverses : apprentissage du français, découverte de la vie locale, transport, garde des enfants ou aide dans la scolarité... Il peut s'agir aussi bien d'un engagement ponctuel que régulier. Vous pouvez rejoindre l'association, notamment les plus jeunes, pour que les personnes accueillies aient plus de contacts avec des familles de leur âge. Ces contacts sont toujours source de richesses pour les uns et les autres.

Contact : laporteouverte49@gmail.com / Antoine Alain : 06 23 54 49 08 ou Jeanne Maugeais : 06 75 47 29 79



L'actu du VAC Cyclisme

Verrières AC Cyclisme organise, dimanche 1er Mai, les championnats départementaux, sur le nouveau circuit, long de 9 kilomètres, de l'Océane (ZA de Pellouailles) :

- Pass'Cyclisme hommes dans 4 catégories (D1-D2-D3-D4)
- Pass'Cyclisme Dames
- Minimes Cadettes Dames

Le Pass'cyclisme est une catégorie classée «Compétition» par la Fédération Française de Cyclisme. C'est la seule catégorie FFC qui prend en compte l'âge des compétiteurs. Elle comporte quatre niveaux :

- D1 pour les 19/30 ans
- D2 pour les 30/40 ans
- D3 pour les 40/50 ans
- D4 pour les 50 ans et +

En cours de saison, les cyclistes peuvent monter ou descendre de catégorie, en fonction de leurs résultats, et il n'est pas rare de voir des moins de 30 ans en D3 ou, inversement, des plus de 40 ans en D1.

Pour ces championnats départementaux, les départs s'échelonneront de 10h à 15h33 pour des courses allant de 4 à 9 tours en fonction des catégories.

[Restauration et bar sur place](#)

L'UNC de Saint Sylvain célèbre ses 100 ans

L'UNC de Saint Sylvain vous invite à découvrir ce qu'il s'est passé à Verrières en Anjou et dans la région pendant la Seconde Guerre mondiale et organise une exposition et deux conférences.

- Du mardi 3 au samedi 7 mai :

Exposition sur la guerre à Verrières et aux alentours à la bibliothèque Maison Rouge, salle Houdebine

- Vendredi 6 mai à 18h, salle du Roi René :

Conférence « Les Verrois enrôlés dans le 125^e RI, les réquisitions dans le secteur de Verrières, Angers sous l'objectif des occupants » par Pascal Tellier, Jacques Lenaoures et Michel Letertre.

- Samedi 7 mai à 18h, salle du Roi René :

Conférence « La guerre 39-45 à Verrières et aux alentours. Occupation, collaboration, résistance et libération. Les attaques aériennes alliées en 1944 en prévision du débarquement. Actions militaires américaines, 3^e armée du Général Patton » par Raymond Delavigne et Guy Stéphanini.



Stéphane BOUDET
Avocat à la Cour



Place de la Mairie
Saint-Sylvain-d'Anjou



Tél. 02 41 76 25 44

stephane.boudet@axys-avocat.com
<http://www.axys-avocat.com>

Permanences : les lundis et mercredis de 14h00 à 19h00

CONSEILS ET CONTENTIEUX

(divorce, séparation, succession, immobilier, construction, consommation ...)

Barreau d'Angers

Atelier
Béa Zaltsman
Stage dessin
et peinture



L'art de la composition
et du cadrage

« Ce n'est pas la main qui fait le tableau, c'est l'œil »

Auguste Renoir

*Quels sont les moyens pour créer une œuvre
équilibrée qui « parle » au regard ?*

samedi 30 avril et dimanche 1er mai

pour débutants et initiés

Renseignements au :
06 62 36 57 56
beatrice.zaltsman@gmail.com



Atelier au :
8, rue Pasteur
à Verrières en Anjou



VERRIÈRES
en Anjou

Vous êtes une entreprise située à Verrières en Anjou
et vous souhaitez faire de la publicité,
contactez le service communication à l'adresse :
communication@verrieres-anjou.fr

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Pour le groupe Verrières Ensemble Autrement

Ce mois-ci, pas de mots mais une image pour illustrer nos sentiments face à la situation actuelle.



Nos pensées, notre soutien, notre solidarité vont vers celles et ceux qui souffrent inutilement en Ukraine, et au-delà, vers toutes les victimes des conflits et de leurs conséquences par le monde...



VOYAGE SONORE DE LULLABY

PAR LES BOÎTES SAUVAGES

SAMEDI 21 MAI

10H / 11H



© Alain Pellerin

CARRÉ DES ARTS

02 41 76 65 72

culture@verrieres-anjou.fr

© Alain Pellerin

